



# ***Engagés pour l'autonomie !***



« **L'inclusivité d'une société** se mesure en années et en décennies, et **nécessite un travail de terrain patient.** »

Josef Schovanec\*

\* Philosophe, écrivain et voyageur français d'origine tchèque, il milite pour la dignité des personnes autistes dont il fait partie.



## À propos de l'OCIRP

**Acteur engagé de la protection sociale** depuis près de 60 ans, l'OCIRP - Union d'institutions de prévoyance à gestion paritaire et à but non lucratif - est **aux côtés de celles et ceux qui doivent relever les défis de la vie autonome**, quelles que soient les situations difficiles ou les épreuves traversées : orphelinage, veuvage, handicap, maladies redoutées, aidance, isolement, entrée dans le grand âge.

**L'OCIRP propose des solutions de prévoyance** pour surmonter les difficultés, et s'engage socialement pour accompagner ses bénéficiaires et répondre aux enjeux sociétaux liés à l'autonomie.

Sur le terrain, l'OCIRP crée **un environnement inclusif** et renforce son engagement social. Acteur du financement responsable, l'OCIRP mobilise des personnalités, des associations, des sportifs, et des bénévoles pour promouvoir l'autonomie dans les territoires.

L'Union-OCIRP et ses entités

Fondation  
**OCIRP**

Dialogue  
& Solidarité

**OCIRP**  
vie

**OCIRP** | PARTENAIRES  
SERVICES

**Engagés** pour l'autonomie!

# Sommaire

À propos de l'OCIRP

Introduction .....p.05

Notre modèle d'affaires .....p.07

## **Produire de l'union ..... p.08**

Lab OCIRP Autonomie® .....p.10

Journée collective de l'action sociale .....p.11

Association Dialogue & Solidarité .....p.12

Le programme d'accompagnement Graines d'autonomie .....p.16

Les États généraux de l'Écologie du soin .....p.18

## **Un haut degré de protection sociale ..... p.20**

Protéger le salarié et sa famille .....p.22

Développement et enjeux sociaux .....p.24

Journée nationale des aidants .....p.25

Haut Degré de Solidarité OCIRP® .....p.26

Accompagnement médicosocial .....p.28

Une Fondation au service de l'inclusion .....p.30

## **Investisseur responsable ..... p.32**

Cockpit, le pilotage au service de la stratégie .....p.34

Gestion des risques .....p.36

Évaluation extra-financière .....p.38

Assureur de risques longs .....p.40

## **Gouvernance & performance 2024 ..... p.42**

Les chiffres clés 2024 .....p.44

Notre gouvernance .....p.46

La rénovation de Marignan .....p.52

Les membres de l'OCIRP .....p.54

Temps forts 2024

Remerciements

**Marie-Anne Montchamp**  
Directrice générale de l'OCIRP

# Plus que jamais engagés !

L'Union-OCIRP et OCIRP Vie ont connu un exercice 2024 marqué par la consolidation des efforts de transformation réalisés en 2023 dans la dynamique du plan stratégique à 5 ans *Engagés pour l'Autonomie!*

## **Consolidation de notre modèle technique Assureur de risques longs**

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan d'action destiné à répondre aux exigences de sécurisation et de respect des règles qui s'imposent aux institutions de prévoyance. Et cela en matières de conformité, de contrôle permanent, de gouvernance et de gestion des risques, par la prise en compte des attentes de l'Autorité de contrôle en termes de revalorisation et de provisionnement *in fine* de nos frais de gestion.

## **Consolidation de nos investissements**

Par l'adoption de notre politique d'investissement et de gestion des risques financiers, nous renforçons nos exigences de production financière et de maîtrise des risques au service de la stratégie de l'OCIRP en veillant à une différenciation pertinente des entités OCIRP et OCIRP Vie.

Dans le respect des règles de gouvernance de l'Union-OCIRP, nous nous donnons les moyens d'une exigence de transparence sur le pilotage financier nécessaire à nos équilibres d'assureur de risques longs. Nous poursuivons l'adaptation de la durée de nos actifs et intégrons systématiquement la prise en compte de nos choix d'investissement sur notre profil de risques dans un environnement complexe et incertain.

Nous avons en particulier pu mettre en œuvre la capacité d'investissement direct décidée par le Conseil

d'administration. 2024 a ainsi conduit à réussir avec La Poste un investissement à impact dans la société Noé Santé que nous avons concrétisé début 2025.

Enfin, les travaux de mise en conformité avec le décret tertiaire de sécurisation et de rénovation de notre siège social Marignan ont été réalisés selon les conditions et délais prévus. Les équipes ont pu retrouver un environnement de travail harmonieux en mars dernier.

## **Consolidation de notre impact**

Dans le respect des orientations stratégiques portées par le Conseil d'administration de l'OCIRP, nous avons poursuivi, pour l'ensemble de nos activités – Accompagnement social, HDS OCIRP®, Fondation d'entreprise, Dialogue & Solidarité – la recherche et la mesure de l'impact social qui sous-tend notre raison d'être *Engagés pour l'autonomie!*

La finalisation de l'indice **AutonomiAH** nous permet de mettre en œuvre une capacité d'évaluation extra-financière exigeante qui répond aux objectifs fixés par la gouvernance en matière d'investissement direct.

Pour **HDS OCIRP®**, nous sommes vigilants à la mobilisation effective des fonds collectés avec un taux d'emploi soutenu, supérieur à 95%, et tout particulièrement fort dans les branches de l'économie sociale et solidaire.

Enfin **notre capacité d'innovation** s'est renforcée par les partenariats majeurs que nous avons conduits d'abord avec les membres de l'Union, mais au-delà, au sein de notre écosystème et grâce à nos efforts de recherche et de développement : la plateforme **Aglée\*** en cohérence avec les initiatives

\* Aglaée Métaservices.

des membres de l'Union et portée par OPS, le projet de **deuilothèque** issu de l'expertise de Dialogue & Solidarité, les auditions conduites dans le cadre du séminaire Lisa-OCIRP sont autant de marques des dynamiques dont l'OCIRP peut se féliciter en 2024.

### Consolidation de l'Union

Notre raison d'être et la volonté des partenaires sociaux qui ont fondé l'Union-OCIRP nous conduisent, selon l'axe 2 du plan stratégique à 5 ans, à soutenir de nombreuses actions avec nos membres aussi bien dans le cadre assurantiel, par la spécificité de nos réponses et notre expertise en matière de risque autonomie – rente de conjoint, rente éducation, dépendance – qu'en matière d'accompagnement social avec le dynamisme de la Journée collective qui est devenue un rendez-vous annuel de l'Union. C'est également le cas avec **Prévision & prévoyance**, le **Lab OCIRP Autonomie**, et le programme pluriannuel **Graines d'autonomie** qui réunissent les membres de l'Union dans une démarche innovante de pérennisation de projets dans le champ de l'Autonomie.

### Consolidation de notre dynamique de développement

L'ensemble de ces actions repose sur la poursuite du développement de l'OCIRP et d'OCIRP Vie. Par le renforcement de nos relations avec les branches professionnelles, nous apportons aux partenaires sociaux une attention permanente aux attentes des salariés et des entreprises en matière de prévoyance. C'est ainsi que les cotisations encaissées en 2024 ont progressé de 8,4% vs 2023, soit 210,8 millions €. L'activité Prévoyance inscrite dans les accords de branches est portée principalement par le dynamisme du déploiement de la prévoyance dans la branche de la Métallurgie. Le pôle Entreprises n'est pas en reste, des contrats majeurs en renégociation en 2024 ayant été maintenus.

Bonne lecture !

*Marie-Anne Montchamp*  
Directrice générale

### La vie institutionnelle en 2024

Le Conseil d'administration de l'OCIRP s'est réuni cinq fois en 2024 et a approuvé les différents rapports réglementaires et les révisions annuelles des politiques écrites.

Comme chaque année, le Conseil s'est réuni dans le cadre d'un **séminaire les 3, 4 et 5 septembre 2024 à Aix-en-Provence**.

La gouvernance et les équipes ont pu partager un haut niveau d'information sur la vie institutionnelle et l'avancée du plan stratégique. Dans sa version 2024, le séminaire du Conseil a permis de confirmer les orientations stratégiques portées par le Conseil, avec une attention toute particulière aux modalités de pilotage de l'Union-OCIRP.

Un temps de travail en atelier a été consacré aux spécificités de la mise en œuvre de la directive CSRD dans l'attente de la directive Omnibus qui en a précisé depuis les modalités.

Deux séminaires spécifiques à OCIRP Vie ont conduit à proposer un nouveau cadre stratégique, afin d'anticiper les évolutions liées à l'offre dépendance et aux recommandations de l'ACPR concernant l'évolution institutionnelle de partenaires de l'Union-OCIRP.

Les équipes de l'Union-OCIRP, dans le cadre de nos entités OCIRP, OCIRP Vie, OPS, la Fondation d'entreprise et Dialogue & Solidarité, se sont mobilisées tout au long de l'année 2024, plus que jamais **Engagés pour l'Autonomie !**

Elles poursuivent dans cette voie dans le nouvel environnement de travail de notre siège social du **17 rue de Marignan à Paris**.

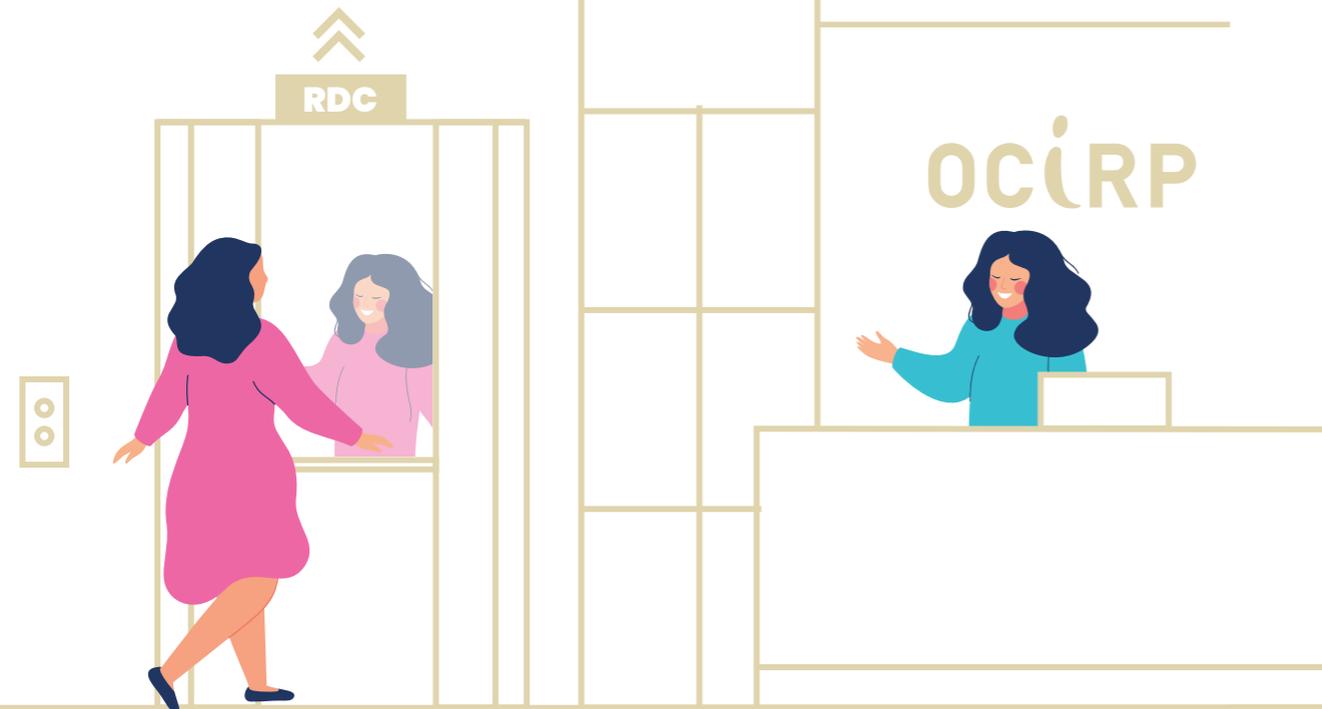
# Un modèle structuré pour une protection sociale durable

La mission de l'OCIRP consiste à alléger la charge financière et mentale des personnes en situation de vulnérabilité, **en créant des solutions pérennes et adaptées**.

Notre modèle d'affaires est structuré pour transformer notre engagement en un véritable écosystème au service de l'autonomie.



# Produire de l'union



Fédérer, structurer  
et innover ensemble pour  
**consolider l'Union** et affirmer  
notre singularité  
et notre complémentarité.

# Vers l'intelligence augmentée

**L**e Lab OCIRP Autonomie® est un lieu d'échanges et de réflexion réguliers entre les acteurs qui forment l'écosystème de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Il compte plus de 400 membres. Au dernier trimestre 2024, le Lab a organisé un cycle de trois sessions sur le thème « **IA et protection sociale : vers l'intelligence augmentée ?** ». Le public était nombreux pour profiter des interventions d'experts sur les applications concrètes de l'intelligence artificielle dans le domaine de la protection sociale et de l'assurance : conception des offres et développement commercial, relation avec les bénéficiaires, évaluation des risques et tarification, actualisation juridique permanente, analyses prédictives...

## Lab OCIRP Autonomie® en chiffres en 2024

- **Conférences-débats** : 7 sessions, 295 participants en présentiel.
- **Blog** : 95 articles publiés, près de 4 500 visites, 7 newsletters.
- **Études, événements...**

« Il faut de l'intelligence humaine pour utiliser l'IA efficacement. »

Jean-Manuel Kupiec  
Directeur du Lab OCIRP Autonomie®



Pour aller plus loin



• **4<sup>e</sup> enquête OCIRP** / Viavoice Salariés aidants, présentée à la Maison de la Radio et de la Musique à l'occasion de la Journée nationale des aidants en octobre 2024, avec des retombées médiatiques importantes : + de 6,75 millions de contacts et + de 40 retombées presse.



Laurent Duviols, Jean-Manuel Kupiec

## Impacts et valeurs

L'IA est un enjeu majeur pour les groupes de protection sociale, avec des innovations pouvant optimiser les services et renforcer la capacité des acteurs à anticiper et répondre aux besoins des assurés. Sur ce thème comme pour les autres grands enjeux sociétaux, le Lab OCIRP Autonomie® privilégie la réflexion collective et la co-construction, avec les membres de l'Union-OCIRP et l'écosystème de l'autonomie.



# Renforcer la réponse de l'OCIRP et de ses membres pour une meilleure prise en charge en santé mentale

**L**e 14 novembre 2024, l'Union-OCIRP a organisé sa Journée collective de l'action sociale à l'Espace Batignolles à Paris, sur le thème : « La santé mentale : quel rôle pour les acteurs de la protection sociale complémentaire ? ». Cet événement s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'Union-OCIRP, visant à **proposer des réponses innovantes et solidaires face aux enjeux d'autonomie et de santé mentale des salariés.**

## Enjeux et perspectives

La santé mentale constitue un enjeu majeur pour les entreprises et les salariés, avec des impacts significatifs sur l'absentéisme, la performance et la qualité de vie. L'OCIRP entend jouer un rôle clé en proposant des solutions complémentaires pour accompagner les salariés et leurs familles.



« Il y a urgence. En France, 13 millions de personnes sont touchées par des troubles psychiques invalidants (anxiété généralisée, dépression, bipolarité, troubles obsessionnels compulsifs, schizophrénie, etc.), et 20 % considèrent que ces troubles ont un impact sur leur vie professionnelle. »

Claire Le Roy Hatala  
Docteur en sociologie des organisations.  
Intervenante en Santé mentale et travail.

## Impacts et valeurs

Cette journée a permis de souligner l'importance de la coordination entre les acteurs publics et privés, et d'explorer des outils pratiques comme les formations en santé mentale et les plateformes d'accompagnement.





# Accueillir et accompagner les personnes en deuil

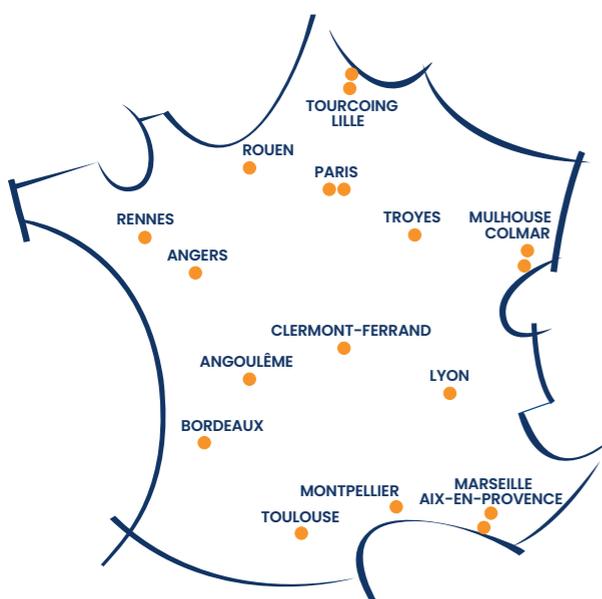
**D**ialogue & Solidarité est une association loi 1901 spécialisée dans l'accompagnement du deuil, dans les cadres personnel et professionnel. Elle accompagne tous les deuils avec des actions spécifiques développées pour les conjoints, les parents et les aidants endeuillés. Elle intervient également pour accompagner les salariés et les entreprises confrontés à la mort et au deuil. Elle a été créée par l'OCIRP en 2004,

pour **lutter contre l'isolement lié au deuil et prévenir les risques psychosociaux** dans un objectif de maintien de l'autonomie. Ses missions sont d'accompagner le deuil et de faire changer le regard porté sur la mort.

### 18 lieux d'accueil en France

L'association se développe sur le territoire grâce à ses membres et partenaires engagés : les groupes de protection sociale, les organismes de prévoyance, la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), et les centres de prévention AGIRC-ARRCO.

Numéro Vert national **0 800 494 627** Service & appel gratuits



### Profil des bénéficiaires

**82%** sont des femmes

**30%** ont des enfants à charge (6 ans en moyenne)

**56-60 ans** moyenne d'âge (beaucoup vivent un veuvage précoce)



Découvrir le site de l'association



Depuis sa création en 2004, l'association Dialogue & Solidarité a significativement élargi son champ d'action pour répondre aux besoins diversifiés des personnes endeuillées. Initialement centrée sur le deuil du conjoint, elle propose désormais un accompagnement adapté à tous les types de deuils, incluant des parcours spécifiques pour les parents en deuil, les aidants, les salariés confrontés au deuil, et des programmes d'accompagnement sur mesure pour ses partenaires.

Un accueil national structuré a été mis en place, offrant une écoute et une orientation adaptées pour les personnes endeuillées, leurs proches et les professionnels. En 2024, plus de 2 700 sollicitations ont été enregistrées, témoignant de la pertinence de ce dispositif.

L'association a aussi développé des ateliers thématiques et des moments conviviaux pour compléter les entretiens individuels et les groupes de parole, favorisant ainsi l'expression des émotions et le soutien collectif.

Pour changer le regard sur la mort, Dialogue & Solidarité mène des actions de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels, à travers des conférences et des webinaires notamment.



**Nayé Kane & Laurène Gravelard**  
Chargée de mission & Responsable ingénierie et innovation sociale à Dialogue & Solidarité

### Dialogue & Solidarité en 2024

**2 721** sollicitations de l'accueil national

**33** groupes, conférences et sensibilisations

**1 039** participants accompagnés

**642** professionnels sensibilisés au deuil

# La Deuilothèque, centre de ressources

**P**ortée par l'association Dialogue & Solidarité, la Deuilothèque constitue un centre de ressources sur le deuil, gratuit et universel. Elle s'adresse aux personnes qui vivent le deuil, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent.

La Deuilothèque répond à un besoin sociétal majeur : reconnaître pleinement l'impact du deuil et structurer une réponse adaptée, accessible et durable. Dans un contexte où la mort demeure un sujet largement tabou, les effets du deuil – sur la santé mentale et physique, les trajectoires professionnelles, les équi-

libres familiaux ou encore la précarisation – sont trop souvent invisibilisés. Pourtant, chaque année, plus de 600 000 décès surviennent en France, affectant directement ou indirectement plusieurs millions de personnes.

Pensée comme un espace partenarial, la Deuilothèque incarne une ambition collective. Elle s'appuie sur une recherche-action interdisciplinaire conduite en 2024, mobilisant l'expérience et le vécu de personnes endeuillées, de proches et de professionnels. Ce processus a mis en lumière des attentes fortes en matière de lisibilité de l'offre, de reconnaissance du vécu, d'orientation et d'accessibilité aux ressources.

La Deuilothèque est articulée autour d'une plateforme numérique et de ressources concrètes, co-construites avec les publics concernés. Elle vise à fédérer les acteurs engagés, à mutualiser les expertises et à rendre visibles des outils déjà existants, tout en en développant de nouveaux. La Deuilothèque contribue à faire évoluer les représentations sociales, à décloisonner les approches professionnelles, et à renforcer collectivement les capacités d'accompagnement face au deuil.



## Ce que disent les bénéficiaires

L'impact social des **programmes d'accompagnement** proposés par Dialogue & Solidarité a été évalué auprès des **bénéficiaires**, au cours de l'année 2023. Les résultats montrent que plus la durée d'accompagnement est longue, plus la part des bénéficiaires qui le recommandent évolue (de **90 % à 100 %** ; Goodwill 2023). À noter aussi que **52 %** affirment que le risque de problèmes de santé physique ou mentale est diminué grâce à l'accompagnement. **67 %** ont retrouvé de la motivation dans leur travail et déclarent se sentir davantage capables de se projeter dans un avenir professionnel.

Découvrir le site de l'association



## Impacts et valeurs

Dialogue & Solidarité propose un accompagnement adapté, en sensibilisant les professionnels et en développant un réseau solide de partenaires pour :

- **Lutter contre l'isolement et prévenir les risques psychosociaux :** accompagnement des personnes face à l'isolement social, afin de maintenir l'autonomie.
- **Accompagner de manière personnalisée :** offre un suivi via 18 lieux d'accueil en France et un Numéro Vert national (voir page 12), avec plus de 2 700 sollicitations en 2024.
- **Sensibiliser les professionnels :** en 2024, 642 professionnels sensibilisés au deuil, renforçant ainsi la qualité de l'accompagnement dans différents secteurs.
- **Collaborer avec un réseau de partenaires engagés :** des groupes de protection sociale, des organismes de prévoyance et des centres de prévention AGIRC-ARRCO pour élargir son impact.
- **Créer un centre de ressources, la Deuilothèque :** en réponse aux besoins des bénéficiaires, avec un espace dédié au soutien et à la gestion du deuil.

## Les partenaires de la

**Deuilothèque**  
CENTRE DE RESSOURCES SUR LE DEUIL

**OCIRP**

**AG2R LA MONDIALE**

**GROUPE APICIL**

**LOURMEL**  
Agir ensemble pour mieux vous protéger

**sa** santé famille retraite services

**Groupe AGRICA**

**CRC**  
SANTÉ - RETRAITE - PRÉVOYANCE - ACTION SOCIALE

**agirc-arrco**  
La retraite a de l'avenir





# Accompagner les dynamiques coopératives dans les territoires



**L**ancé en 2022, pour sa première édition, le programme Graines d'autonomie a accompagné 12 acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) vers un changement d'échelle pour soutenir la vie autonome des personnes. Pour sa deuxième édition en 2024, Graines d'autonomie a pris une nouvelle ampleur en accompagnant 4 coalitions d'acteurs de l'ESS sur des projets innovants et coopératifs dans les territoires. À l'issue du programme d'un an environ, chaque coalition a produit un plan stratégique de coopération.



Pour sa prochaine édition 2025-2026, les membres fondateurs de Graines d'autonomie miseront sur leurs forces communes pour soutenir, de manière opérationnelle, le renfort des coopérations entre acteurs publics et privés dans les territoires, en partenariat avec des collectivités territoriales. Nos objectifs :

- **renforcer les liens** entre acteurs publics et privés qui opèrent les politiques liées à l'autonomie sur les territoires ;
- **donner les moyens aux dynamiques coopératives** de se structurer et de se pérenniser ;
- **adapter l'ingénierie d'accompagnement** aux spécificités inhérentes aux territoires ;
- **capitaliser sur les enseignements de cet accompagnement** en produisant et diffusant une étude sur les méthodes coopératives.

*« Graines d'autonomie permet d'apporter des réponses concrètes aux enjeux sociétaux que nous avons collectivement identifiés. Pour nos partenaires, ce programme est une manière d'accompagner leurs réflexions et leur transformation, au-delà du mécénat, pour un impact plus puissant au service de l'autonomie de nos bénéficiaires. »*

**Alexandra Caringi**  
Directrice de l'action sociale & sociétale  
Métier santé-prévoyance  
Groupe Apicil

## Les coalitions lauréates 2024-2025

**Impact social par le sport** : coalition de 8 structures territoriales ayant pour objectif de structurer la filière du sociosport sur le plan national.

**Collectif Citoyenneté et Numérique** : coalition de 5 structures qui agissent pour une citoyenneté réellement inclusive à l'ère du tout-numérique.

**GAP** : un groupement d'associations des secteurs social et médicosocial (territoire du grand Pau) pour garantir des parcours d'accompagnements adaptés et développer des projets communs.

**Cowork-in-EHPAD** : une coalition pour concevoir un nouveau modèle de coworking solidaire en EHPAD.



### Raison d'être

Graines d'autonomie est un programme national d'accompagnement de projets innovants en coopération, qui soutiennent la vie autonome dans les territoires. Ce dispositif est né d'une dynamique collective à l'initiative de la Fondation d'entreprise OCIRP, en partenariat avec l'AVISE - agence d'ingénierie sociale - 5 membres de l'Union-OCIRP, et soutenu par le Fonds Social Européen +.



# Tout ce que « prendre soin » veut dire

Les 27 et 28 juin derniers, les premiers États généraux de l'Écologie du soin ont eu lieu au Village Landais Henri Emmanuelli à Dax, réunissant plus d'une centaine de participants : experts en santé, praticiens, associations, et décideurs publics. Sous l'impulsion de l'OCIRP, en partenariat avec le Conseil départemental des Landes et l'AIRe, cet événement a lancé un mouvement d'idées pour **repenser les politiques de protection sociale et de santé dans une optique durable et solidaire**. Les débats ont souligné l'importance de placer la vulnérabilité au cœur des politiques publiques, tout en favorisant la coopération entre acteurs et l'innovation sur le terrain. Il s'agit de s'inspirer des initiatives locales et des écosystèmes vertueux, où les solutions émergent de la collaboration entre les professionnels, les bénéficiaires, et leurs proches.



## Impacts et valeurs

- **Pour les individus/bénéficiaires :** une prise en charge plus complète et adaptée à leurs besoins spécifiques.
- **Pour les soignants :** valorisation du lien humain et amélioration des conditions de travail.
- **Pour le système de santé :** une approche plus durable, solidaire et inclusive.
- **Pour les décideurs :** la mise en place d'un référentiel commun pour des réformes efficaces et humaines.



Retrouvez les interventions en vidéo



« En repensant le rapport entre soignants et soignés dans le respect des droits fondamentaux, l'Écologie du soin veut favoriser un système où l'humain est au centre. »

Marie-Anne Montchamp  
Directrice générale de l'OCIRP

L'Écologie du soin propose une approche holistique du « prendre soin », qui dépasse le cadre médical traditionnel pour inclure l'ensemble des interactions entre la personne, ses proches, et les professionnels du secteur sanitaire, médicosocial et social. **L'idée de « réparation intégrale » se précise avec l'ambition de prendre en charge de façon globale les consé-**

**quences des risques longs.** Les discussions ont mis en évidence des réponses agencées et utiles à nos concitoyens qui subissent des formes d'isolement causées par le vieillissement de la population, le handicap, les pathologies chroniques, et les troubles de santé mentale, souvent mal pris en charge par les dispositifs actuels.



# Un haut degré de protection sociale



**Protéger durablement les familles  
face aux épreuves de la vie.  
Garantir des réponses  
assurantielles et sociales  
complémentaires et adaptées  
à leurs besoins.**

# Les garanties OCIRP s'inscrivent dans la durée

**A**vec plus de 26 000 rentes versées, l'OCIRP assure des risques qui bouleversent les vies socialement, psychologiquement et financièrement. Les garanties de prévoyance pour des contrats collectifs sur mesure ou standard sont distribuées par les membres de l'Union-OCIRP et nos partenaires. Ils garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière et un accompagnement social personnalisé, avec le souci permanent du soutien à la vie autonome.

## En cas de décès

### OCIRPVEUVAGE protège le conjoint survivant

En cas de décès du salarié assuré, le conjoint survivant, marié, concubin ou pacsé, perçoit un complément financier temporaire ou une rente viagère. En cas de chômage, la couverture est prolongée sans condition de durée durant toute la période indemnisée. La rente peut être majorée pour les conjoints veufs ayant des enfants à charge, et son versement sera maintenu en cas de remariage.

**Rente de conjoint : viagère, pour préserver le niveau de vie du survivant.**

### OCIRPÉDUCATION pour l'enfant orphelin

En cas de décès ou d'invalidité définitive du salarié, ses enfants perçoivent une rente temporaire pour compenser la perte de revenu, et l'OCIRP les accompagne pour assurer leur avenir. En cas de décès des deux parents, la rente versée peut être doublée, assurant ainsi la sécurité financière des enfants.

**Rente éducation : versée jusqu'à 26 ans pour sécuriser le parcours des orphelins.**

### OCIRPHANDICAP pour l'enfant orphelin en situation de handicap

En cas de décès du salarié, ses enfants en situation de handicap perçoivent une rente viagère et bénéficient d'un accompagnement social personnalisé.

**Rente handicap : viagère, pour accompagner la vie des enfants en situation de handicap.**

## En cas de perte d'autonomie

### OCIRPDÉPENDANCE / OCIRPAIDANTS

#### face à la dépendance

En cas de perte d'autonomie (totale ou partielle) du salarié ou de son conjoint, la personne dépendante perçoit une rente, bénéficie d'un service d'accompagnement et de la prise en charge des prestations liées à sa situation de dépendance. Lorsqu'un salarié devient aidant d'un proche en perte d'autonomie, parent ou conjoint, l'OCIRP lui verse une aide financière renouvelable d'une année sur l'autre. Le proche dépendant (parent ou conjoint) perçoit un capital.

**Rente dépendance : soutien financier à partir de la reconnaissance de la dépendance, selon la grille AGGIR.**

## En cas de maladie

### OCIRPMALADIES REDOUTÉES

En cas de maladie grave dont le caractère chronique peut nécessiter un traitement prolongé et une thérapie coûteuse, le salarié perçoit de l'OCIRP un capital. Il se voit aussi proposer un accompagnement médicosocial sur mesure avec des services adaptés et un soutien à distance bénéficiant à l'ensemble de ses proches.

**Garantie maladies redoutées : face à l'impact de la maladie, un soutien adapté aux besoins.**

## L'accompagnement social, au-delà des rentes

En complément de la rente versée, l'OCIRP intègre un service d'accompagnement social personnalisé et donc adapté aux besoins spécifiques de chacun de nos bénéficiaires et cotisants. Une mesure de son impact sur la situation vécue des personnes accompagnées est mise en place. Avec la Fondation OCIRP, nous agissons en faveur des orphelins en soutenant des actions pour les aider à construire leur avenir, à l'exemple des classes de mer (voir pages 30-31).

Le deuil du conjoint est accompagné sur le territoire avec l'association Dialogue & Solidarité (voir pages 12-13).

La coordination des services autour de la personne aidée permet d'alléger la charge mentale des aidants (voir pages 28-29, plateforme Aglaée\*).

Autant de réponses innovantes qui vont dans le sens d'une protection sociale durable.

**Voir la rubrique « S'engager » sur notre site [ocirp.fr](https://www.ocirp.fr).**

\* Aglaée Métaservices.



De gauche à droite : Bertrand Nteziryayo, Élise Piazza, Cathy Puthois, David Louiset et Nayé Kane.



« Grâce à la rente éducation versée par l'OCIRP, j'ai pu maintenir notre niveau de vie et permettre à mes enfants de poursuivre leurs études. »

**Madame K.**  
dont les enfants sont bénéficiaires de la rente éducation suite au décès de leur papa

# Une offre complémentaire à impact social fort

Dans la négociation collective des accords de branches, grands comptes et entreprises, l'activité commerciale de l'OCIRP place l'impact social en priorité. Les contrats négociés garantissent, en cas de décès ou perte d'autonomie, une rente et un accompagnement

social personnalisé. Les services proposés sont adaptés aux enjeux et besoins spécifiques de chaque marché. Au total, l'OCIRP assure plus de six millions de garanties de prévoyance, traduites par le versement de plus de 26 000 rentes de veuvage, orphelinage, handicap et dépendance.



De gauche à droite : Nadia Jabnoun, Roukaya Beegun, Patricia Béchu, Fabrice Hutier, Alexandra Chiaretto

## Impacts et valeurs

- Un accompagnement adapté aux enjeux et besoins spécifiques auprès des différentes branches.
- Une expertise reconnue dans l'accompagnement social et le deuil pour compléter les garanties et apporter des solutions pertinentes.

## Marché des Conventions collectives

- Le renouvellement de la recommandation de la Convention collective nationale (CCN), des industries et du commerce de la récupération, avec une rente éducation pour tout le personnel, a permis à l'OCIRP de renforcer sa position.
- L'OCIRP a été retenu dans les appels d'offres des CCN Verre, Vitrail et Cristal, Opérateurs de voyage et Guides, Édition (suite à une fusion de CCN), Acteurs des marchés financiers. Ce sont de nouveaux marchés avec la mise en place d'une rente éducation.

## Grands comptes et entreprises

- Mise en place de nouveaux contrats de partenariat avec la commercialisation de garanties rentes et capital décès.

# Le défi d'aider les aidants

Un salarié sur quatre sera proche aidant en 2030. Leur permettre de concilier leur rôle d'aidant et leur vie professionnelle, de préserver leur santé et leur performance, est un enjeu de plus en plus important pour les entreprises, les branches professionnelles, les partenaires sociaux et la protection sociale. **La 4<sup>e</sup> édition de l'Observatoire OCIRP « Salariés aidants »**, présentée peu

avant la 15<sup>e</sup> Journée nationale des aidants, met l'accent sur les réponses que les entreprises, les branches professionnelles, les partenaires sociaux et la protection sociale peuvent apporter aux salariés aidants. De nombreux sujets sont abordés : information, orientation et formation, aménagements du temps de travail et congés, répit, services, dialogue social, dispositifs de prévoyance...

## Impacts et valeurs

L'Observatoire 2024 a mis en lumière l'importance pour les partenaires sociaux et les entreprises de soutenir leurs employés assumant des responsabilités d'aidants familiaux. Cette démarche crée de la valeur :

- **pour les salariés aidants** : soutien pour mieux gérer leur rôle d'aidant tout en maintenant un équilibre avec leur vie professionnelle ;
- **pour l'entreprise** : réduction des coûts indirects (absentéisme, présentéisme, turnover) et renforcement de la compétitivité et de l'attractivité ;
- **pour les partenaires sociaux** : rôle renforcé dans la protection des droits des salariés, amélioration du dialogue social et de la justice sociale.



« Les aidants, ce n'est plus un sujet confidentiel. C'est un sujet de société. Nous contribuons à faire évoluer les mentalités et la société. »

**Jean-Manuel Kupiec**  
Directeur du Lab OCIRP Autonomie®  
et conseiller de la Direction générale

**79 %**  
des salariés aidants

favorables à une plateforme d'information et d'orientation personnalisée sur les droits et services disponibles localement.

# Mutualisation et solidarité

**L**e Haut Degré de Solidarité OCIRP® (HDS) est exemplaire de la démarche d'innovation sociale portée par l'OCIRP. Il permet aux branches professionnelles, via la gestion et la coordination des dispositifs de gestion de leurs fonds de solidarité, d'améliorer la qualité de vie au travail et de soutenir les salariés en précarité. C'est l'incarnation d'une vision exigeante de la protection sociale, fondée sur le principe de mutualisation et de solidarité pour tous.



« Le Haut Degré de Solidarité OCIRP® permet aux partenaires sociaux des branches professionnelles d'apporter des réponses adaptées à leur secteur d'activité en matière de qualité de vie au travail et de bien-être des salariés. »

**Bertrand Nteziryayo**  
Directeur adjoint du développement  
et des enjeux sociaux

## Impacts et valeurs

Avec le **dispositif HDS**, l'OCIRP met à disposition des branches professionnelles sa double expertise en matière de gestion des risques et de solidarité collective, afin d'offrir des solutions de prévention sur mesure aux problématiques spécifiques rencontrées par les salariés dans leur branche.

- **Gouvernance paritaire** : gestion des fonds de solidarité assurée conjointement par employeurs et salariés.
- **Simplification de la gestion** : mise en place d'actions de solidarité et de prévention, avec une gestion simplifiée des cotisations.
- **Réponse aux besoins des salariés** : actions adaptées aux défis sociaux et à la qualité de vie au travail.
- **Renforcement de la cohésion** : approche collaborative qui renforce la coopération entre employeurs et salariés.



Les solutions proposées par l'OCIRP, accessibles depuis un simple site web, incluent des aides financières aux salariés sous conditions de ressources, des services d'accompagnement, et des actions de prévention collectives.

L'**ambition du HDS OCIRP®** est de répondre aux besoins émergents en matière de qualité de vie au travail et aux problématiques des salariés dans leurs vies professionnelle et personnelle. Il permet aux branches professionnelles de mettre en œuvre de manière simple et efficace des dispositifs solidaires, innovants et inclusifs.

- **Une approche mutualiste et paritaire** avec une gouvernance soucieuse des intérêts des employés et des employeurs.
- **Une prise en charge durable** face aux situations de fragilité.
- **Un soutien aux branches professionnelles** en matière de pilotage des régimes et des politiques de prévention.

## En 2024, l'impact du HDS OCIRP®

### Aides les plus demandées par le salarié

**35 %**

pour soutiens financiers exceptionnels

**25 %**

pour le handicap

**18 %**

pour maladies graves

### Actions les plus demandées par l'employeur

**40 %**

pour les risques psychosociaux  
et la santé mentale

**20 %**

pour la prévention et le dépistage  
des douleurs musculaires

**17 %**

pour le pilotage des risques  
professionnels



# Aglaée\*, des services adaptés et personnalisés

**P**our accompagner les personnes fragilisées dans leurs parcours de vie, leurs proches ou bénévoles aidants, l'OCIRP innove avec un bouquet de solutions : Aglaée\*. Cet accompagnement adapté et personnalisé comprend :

- **un soutien pour alléger les démarches et l'organisation** : définition du besoin, étude de solutions et aides possibles ;

- **une écoute et un suivi sur mesure** : mise en place de parcours d'accompagnement individualisés, incluant des entretiens avec des care managers ;
- **un accompagnement coordonné** : simplification de l'accès aux aides et aux droits des familles, mise en relation avec les services adaptés ;
- **un travail en réseau** : collaboration avec les collectivités, les services sociaux et les entreprises pour apporter des solutions ajustées à chaque bénéficiaire.

## Parmi les mesures d'accompagnement social proposées par l'OCIRP, quelle est la création de valeur spécifique apportée par les services d'Aglaée\* ?

« La valeur spécifique apportée par les services d'Aglaée\* réside dans leur capacité à créer une solution innovante qui simplifie considérablement le parcours des personnes en situation de fragilité. En identifiant précisément leurs besoins et en proposant des réponses cohérentes, géolocalisées et adaptées, Aglaée\* facilite la mise en œuvre de solutions personnalisées. Elle évite aux usagers de devoir rechercher eux-mêmes les services et aides disponibles, en leur offrant un environnement plus serein et une gestion de leur parcours d'accompagnement plus fluide. Aglaée\* crée ainsi de la valeur en rendant l'accès aux solutions plus simple, rapide et pertinent, tout en favorisant une approche centrée sur l'individu et ses proches. »

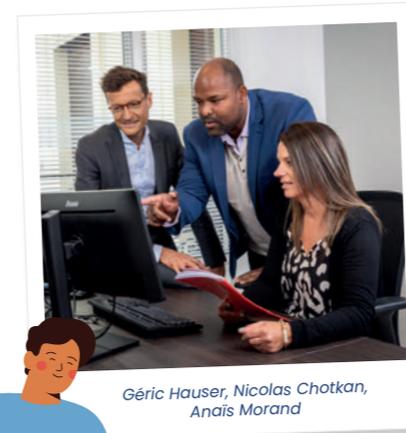
**Nicolas Chotkan**  
Directeur de projets

\* Aglaée Métaservices.

## À quels besoins particuliers d'accompagnement les services d'Aglaée\* viennent-ils répondre ?

« Le dispositif Aglaée\* répond aux besoins spécifiques d'accompagnement médicosocial en proposant une solution intégrée et personnalisée pour les personnes fragilisées et leurs proches aidants. Face à la complexité administrative, à la méconnaissance des dispositifs d'aide et à la difficulté à naviguer dans l'offre existante, Aglaée\* offre un accompagnement unique et simplifié. Grâce à un care manager dédié, il facilite la coordination entre différents acteurs, garantit un accès clair et personnalisé aux aides financières, techniques ou humaines, et respecte la volonté de vivre de manière autonome des personnes accompagnées. Ce dispositif agit ainsi comme un véritable tiers de confiance, permettant aux personnes de se concentrer sur leur qualité de vie tout en bénéficiant d'un soutien durable et adapté à leurs besoins. »

**Anaïs Morand**  
Directrice adjointe OPS  
en charge des offres d'accompagnement



Géric Hauser, Nicolas Chotkan,  
Anaïs Morand



## Impacts et valeurs

La plateforme Aglaée\* de l'OCIRP offre un **accompagnement coordonné et personnalisé** aux personnes fragilisées et à leurs proches. Elle facilite l'accès aux aides et droits, simplifie les démarches administratives, et propose un suivi sur mesure grâce à des **care managers**.

- **Pour les bénéficiaires** : soutien pratique, suivi personnalisé et simplification des formalités. Aide pour mieux gérer les démarches et soutenir les personnes fragilisées.
- **Pour les partenaires** : collaboration renforcée entre acteurs sociaux et institutions.

Aglaée\* crée ainsi **une solution complète et coordonnée**, facilitant l'accompagnement social et l'accès aux services adaptés.



# Les bienfaits d'une classe de mer inclusive

**G**uidée par la raison d'être et les valeurs de l'OCIRP, la Fondation d'entreprise cherche à produire des effets leviers pour accompagner les fragilités de ses bénéficiaires. C'est pourquoi elle a organisé en juillet 2024 un séjour nautique au service de l'inclusion et du principe d'accessibilité universelle. Ce sont 35 jeunes entre 16 et 22 ans, bénéficiaires des garanties OCIRP, lycéens et jeunes atteints de déficience intellectuelle, qui ont participé gratuitement à cette classe de mer handicapée de cinq jours à Plobannalec-Lesconil (Finistère). Dans ce lieu idéal de découverte et de pédagogie autour de la mer, le programme était riche : visite d'une ferme pédagogique, atelier de sensibilisation autour de la préservation de l'eau, balade en bateau et en kayak, pêche à pied, visite du village, randonnée et recherche d'algues... L'occasion pour les participants de créer des liens, s'entraider et s'ouvrir aux différences. François Guiffant, navigateur et fondateur de l'association Partage, leur a transmis sa passion de la voile et les valeurs qui l'animent : respect, dépassement de soi, cohésion, courage, tolérance... Des principes clés pour réaliser ses projets de vie.



## Impacts et valeurs

- **Changement de regard** envers les personnes différentes de soi.
- Meilleure **confiance en soi** et en ses capacités d'intégration.
- **Sentiment d'être reconnu** socialement.

*« C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons fini ce voyage. Merci d'avoir contribué à notre combat quotidien : une société plus inclusive. Grâce à vous, les jeunes ont vécu un séjour extraordinaire. La vie est tellement plus belle dans la diversité. »*

**Fanny**  
Coordinatrice et éducatrice spécialisée

*« Merci beaucoup de nous avoir donné l'opportunité de vivre cette expérience ! Elle nous a rempli le cœur et la tête de nombreux souvenirs et de belles émotions. Nous repartons grandis et plus humains que nous pouvions l'être ! »*

**Lucie**  
Bénéficiaire d'une garantie OCIRPÉDUCATION



Revivez en vidéo cette classe de mer inclusive



Fondation  
**OCIRP**

## Focus Fondation OCIRP

Elle a été créée en 2009 pour renforcer la raison d'être, le savoir-faire et l'impact de l'Union-OCIRP.

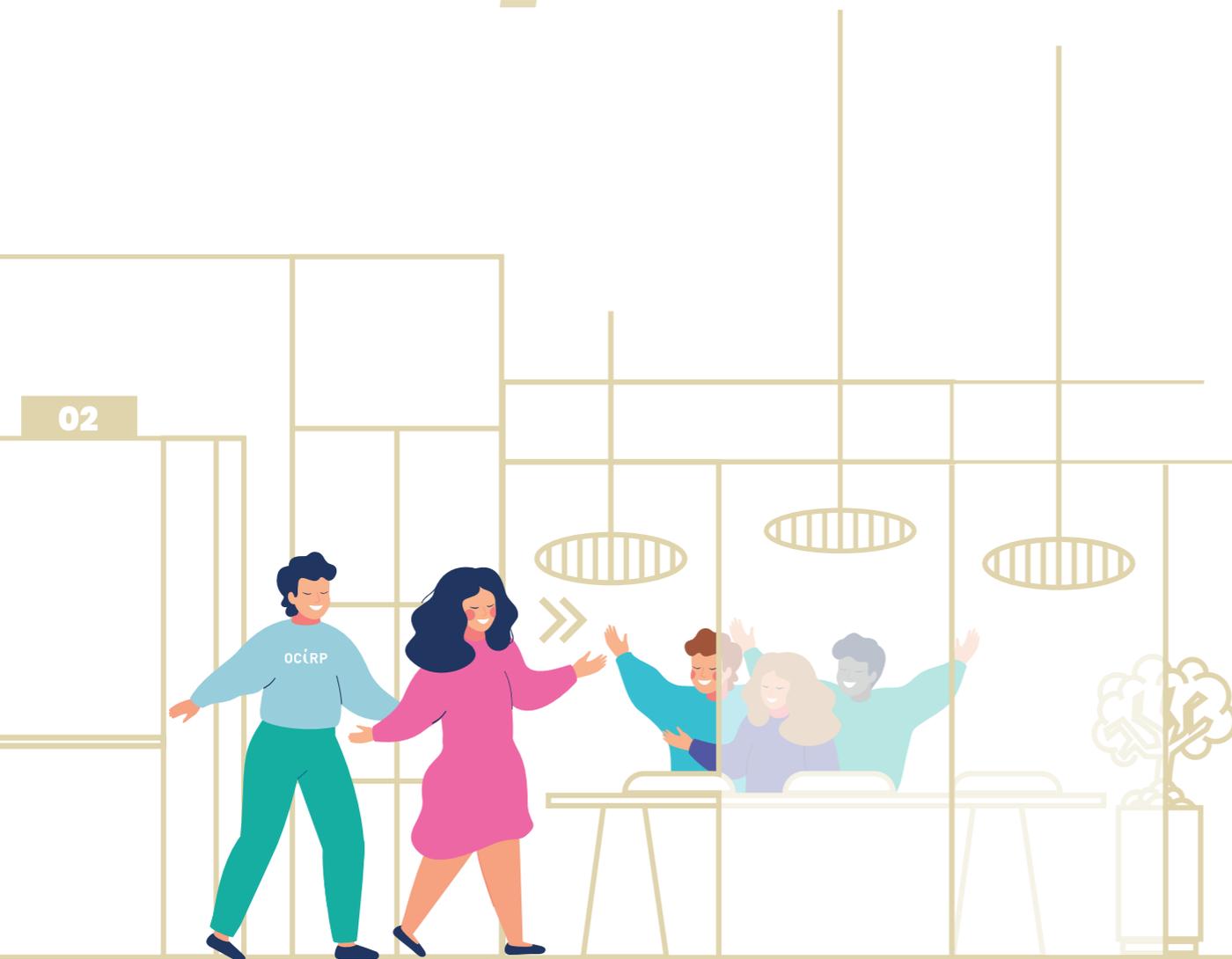
### Ses missions :

- **soutenir financièrement, accompagner et valoriser** les acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés pour l'autonomie des citoyens ;
- proposer aux salariés volontaires de **s'engager auprès de ses partenaires** afin de les aider dans la mise en œuvre de leurs actions ;
- **organiser des rencontres** entre les collaborateurs, les bénéficiaires des garanties de l'OCIRP et ceux de ses partenaires, au plus près de chez eux ;
- **piloter le programme « Graines d'autonomie »**, co-construit avec 5 membres de l'Union, qui accompagne des coalitions d'acteurs privés et publics dans leurs projets de coopération (voir page 16).

En savoir plus



# Investisseur responsable



Un investisseur institutionnel  
dans le respect des exigences  
prudentielles, à la **recherche**  
**de création de valeur**  
**sociale et sociétale**  
de nos investissements.

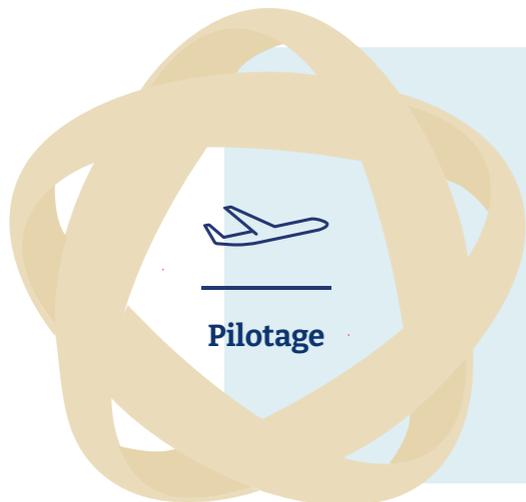
# Une gouvernance responsable au service de l'équilibre assurantiel de long terme

**E**n 2024, un chantier majeur sur le pilotage a permis de structurer notre approche, de définir de nouveaux indicateurs et de renforcer notre gouvernance ainsi que la gestion des risques, en repensant notre modèle économique. Ces travaux ont abouti à des transformations dans plusieurs directions pour améliorer la mesure de la performance et assurer une trajectoire d'union durable. Un nouveau système de pilotage, adapté à notre taille et à nos enjeux, et un référentiel d'appétence révisé ont ainsi été définis. Avec Cockpit, l'OCIRP se dote d'un système de pilotage fiable, documenté et pertinent. Il vise à garantir la pérennité de l'entreprise et à l'accompagner dans la réussite de son plan stratégique 2023-2027.

## La démarche Cockpit vise un double objectif :

- sécuriser la trajectoire des résultats par un pilotage économique et prudentiel de toutes les entités, dans le cadre d'une approche coordonnée à une logique de Groupe ;
- anticiper les évolutions à apporter au modèle et atténuer l'impact des phénomènes de volatilité liés à l'écosystème.

Cette démarche de pilotage s'articule autour de trois axes de mesure d'impact : la rentabilité, la solvabilité et l'impact social, en cohérence avec les axes du plan stratégique de l'Union-OCIRP.



- 1- Renforcer la maîtrise des résultats (anticipation / prévisionnels)
- 2- Renforcer les équilibres techniques
- 3- Rechercher l'innovation
- 4- Garantir la solvabilité
- 5- Mesurer l'impact social
- 6- Préserver les intérêts de l'Union / Contractualiser les engagements
- 7- Optimiser les modalités de gestion
- 8- Renforcer la qualité des données, des outils et du reporting

En 2024, un dispositif de pilotage renforcé améliore notre capacité d'anticipation et de projection. Il agit de manière transverse pour mieux maîtriser les résultats, produire des prévisionnels robustes, équilibrer rentabilité et risque, garantir la solvabilité, mesurer l'impact social et optimiser la gestion, les outils, les données et le reporting.

L'année 2024 s'est traduite par des exercices de projections infra-annuelle et pluriannuelle du niveau de SCR et de rentabilité attendue présentés à chaque Conseil d'administration, visant à garantir la maîtrise de l'évolution des résultats futurs, dans les corridors fixés par le Conseil d'administration, qui caractérisent le cadre d'appétence de rentabilité et de solvabilité.

## Piloter avec rigueur et anticipation

L'Union-OCIRP s'engage dans une stratégie financière fondée sur la transparence, la responsabilité et une gouvernance solide, pour garantir les équilibres d'un modèle assurantiel inscrit dans la durée. Dans un contexte incertain, marqué par les tensions géopolitiques et l'évolution des normes prudentielles, nous affirmons la robustesse de notre pilotage et la cohérence de nos choix.

## Un pilotage financier renforcé

Notre gouvernance structurée garantit un suivi rigoureux de chaque orientation financière. Cette transparence nourrit la confiance, clé de la stabilité de l'Union-OCIRP. Nous ajustons progressivement la durée de nos actifs pour aligner notre portefeuille sur nos engagements à long terme, renforçant ainsi notre bilan. L'évaluation de l'impact de chaque investissement sur le profil de risques global est désormais systématique. La démarche « Cockpit » incarne cette exigence : elle guide notre gestion avec rigueur, anticipation et cohérence.

## La suite pour 2025 : Cockpit 2.0

L'année 2025 vise plusieurs objectifs :

- maintenir en condition opérationnelle les outils de pilotage en vue d'éclairer les prises de décision grâce à la mesure de l'analyse d'impact ;

- intégrer dans nos indicateurs de pilotage le suivi d'indicateurs extra-financiers ;
- renforcer l'attractivité et la pertinence de l'offre complémentaires à celle de nos partenaires.

Face aux aléas et aux mutations en cours, l'Union-OCIRP reste fidèle à ses principes : prudence, responsabilité et engagement dans la durée. Notre pilotage financier vise la performance utile, au service d'une mission solidaire et d'un modèle collectif fondé sur la protection des plus fragiles.



*« La mise en œuvre de notre dispositif de pilotage « Cockpit » permet de doter la gouvernance d'outils d'aide à la décision afin de garantir la maîtrise de l'évolution de ses résultats futurs, dans les corridors fixés par le Conseil d'administration. Il fournit les éléments permettant de prendre les décisions stratégiques de manière éclairée. La démarche Cockpit nous permet de nous interroger sur notre modèle économique et d'alimenter la réflexion stratégique du Groupe. »*

**Ahlame Jebbouri**  
Directrice de l'audit



# Un environnement réglementaire source d'opportunités

Dans un contexte marqué par des réglementations relatives aux enjeux de durabilité et de résilience numérique, l'OCIRP a engagé des actions stratégiques et opérationnelles pour renforcer la maîtrise de ces sujets. L'objectif étant comme pour l'ORSA\* de transformer des contraintes de mise en conformité en opportunités d'amélioration de l'organisation et des outils de pilotage associés.

## DORA : une opportunité de revue des processus liés à la sécurité informatique et à l'externalisation

D'une part, le règlement DORA, entré en application le 17 janvier 2025, établit à l'échelle européenne un cadre commun relatif à la gestion des risques liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il définit des règles en matière de cybersécurité et de gestion des risques informatiques. Ses objectifs principaux sont :

- **s'assurer que les entreprises** puissent maintenir leurs activités même en cas de crise numérique ;
- **établir un cadre pour la gestion des risques** numériques, y compris ceux associés aux tiers, c'est-à-dire aux prestataires de services ;
- **renforcer la surveillance** de la résilience numérique à travers des tests réguliers qui sécurisent la continuité d'activité.

De nombreux travaux ont été amorcés en 2024 et se poursuivront en 2025 pour assurer la mise en conformité de l'OCIRP à ce règlement. Tous ceux-ci ont été et seront menés dans une optique de revue et d'optimisation des processus existants, et ce dans une démarche d'amélioration continue de l'organisation.

Ainsi, les plans de maîtrise des risques cybers ont été revus et urbanisés, ce qui concourt à une sécurité accrue du patrimoine de données et des outils informatiques sur mesure comme Néogo ou la plateforme Aglaée\*.

Le registre des tiers, dont une première version a été déposée auprès de l'Autorité de contrôle le 15 avril 2025, s'avère être un outil complémentaire pour le pilotage de l'externalisation. En effet, il est riche d'informations sur les prestataires dits TIC, ce qui va renforcer la capacité de pilotage de ceux-ci.

## CSRD : une opportunité d'un balayage à 360° de l'OCIRP et de son écosystème

D'autre part, les notions intégrées ou introduites dans la directive CSRD\*, à savoir le modèle d'affaires, la chaîne de valeur et la double matérialité, ont été revisitées par l'OCIRP pour servir d'opportunité dans la définition d'actions de pilotage et de revue de l'organisation.

Ces concepts obligent, en effet, à s'interroger sur de nombreux items : identification des parties prenantes externes, revue des processus clés, mise en place d'indicateurs de création de valeur, identification des zones d'IRO\*.

Tous ces travaux reposent sur les 3 grandes missions de l'Union-OCIRP (voir infographie page 7) :

### 1- Produire de l'Union

### 2- Atteindre un haut degré de protection sociale

### 3- Être un investisseur institutionnel responsable

Ces travaux, amorcés fin 2024, vont se poursuivre en 2025. Ils permettront, entre autres, de revisiter sous un autre prisme la stratégie ESG de l'OCIRP, qui repose sur les éléments suivants :

- une stratégie d'investissement responsable ;
- une politique de ressources humaines proactive ;
- une politique responsable de gestion des ressources ;
- la mise en visibilité et le renforcement de son engagement social pour l'autonomie.

\* **ORSA** : le processus ORSA permet à une entreprise d'assurance d'évaluer si ses fonds propres sont suffisants pour couvrir ses risques actuels et futurs. Il aide à anticiper les impacts financiers de scénarios défavorables sur sa solvabilité. C'est un outil stratégique de pilotage des risques intégré à la gouvernance de l'entreprise.

\* **Aglaée Métaservices**.

\* **CSRD** : la CSRD est une directive qui vise à améliorer la transparence des entreprises sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elle impose un reporting standardisé et vérifiable pour permettre des comparaisons fiables entre entreprises. Son objectif est de guider les décisions des parties prenantes (investisseurs, clients, salariés) vers une économie plus durable.

\* **Zone d'IRO** : dans le cadre de la CSRD, les zones d'IRO désignent les impacts, risques et opportunités que l'entreprise doit identifier, évaluer et intégrer dans son reporting de durabilité.



Anne Rolland



De gauche à droite : Benoît Faure, Fredy Hermann Te, Siham Fadil

# Garantir l'impact social de nos investissements

**F**in 2023, le Conseil d'administration de l'Union-OCIRP décidait d'allouer **15 millions d'euros** de ses actifs à des investissements à impact ayant vocation à soutenir la vie autonome. Pour sélectionner les sociétés et évaluer leur potentiel réel d'impact social, l'indice **AutonomiAH** a été mobilisé durant l'année 2024 dans l'analyse de plusieurs dossiers. Ce système de notation extra-financière est sans équivalent aujourd'hui. Sa force réside dans la robustesse mathématique de son algorithme, et la dimension technique et humaine de l'avis d'un comité d'experts *ad hoc* qui évalue la qualité de l'impact social de la société. Cette évaluation repose en outre sur des critères établis à partir de la littérature scientifique applicables au domaine d'activité de la société.

## Une prise de participation dans Noé Santé

**Noé Santé**, société indépendante spécialisée dans la coordination et l'organisation du retour à domicile après une hospitalisation de plus de 24 heures, est la première à avoir été retenue en 2024 à partir du système de notation AutonomiAH. À l'issue du processus d'évaluation (par un comité rassemblant des

experts du domaine étudié et des parties prenantes de la société) puis de notation, l'OCIRP a décidé une prise de participation dans le capital de Noé Santé à hauteur de 34 %, aux côtés de La Poste Santé & Autonomie. Un choix très cohérent pour l'OCIRP, puisque les services de care management\* de Noé Santé vont venir renforcer ceux de la plateforme Aglaée\*\* (voir page 28) dans le parcours d'accompagnement social des bénéficiaires.

## Vers un standard AutonomiAH ?

Les développements autour de l'indice AutonomiAH se poursuivent aujourd'hui pour faciliter sa mise en œuvre. D'autres dossiers d'investissements à impact social sont en cours d'analyse, avec la perspective de voir aussi des fonds d'investissement solliciter à l'avenir AutonomiAH dans la structuration d'offres à impact social.

\* **Care management** : une gestion « attentionnée » des personnes au sein des entreprises pour aider notamment leurs employés aidants, partagés entre l'aide à un proche en perte d'autonomie et les impératifs professionnels.

\*\* **Aglaée Métaservices**.



« Le secteur de la finance est en manque d'outils robustes pour l'évaluation extra-financière. L'indice AutonomiAH développé par l'OCIRP apparaît comme une véritable innovation, au moment où l'impact social devient stratégique pour de nombreuses entreprises. »

**Julien Gernigon**  
Directeur général délégué



## AutonomiAH, l'indice OCIRP de l'impact social

L'OCIRP a développé un système unique de notation des investissements directs prenant en compte des éléments à la fois financiers et extra-financiers. Il permet d'apprécier non seulement la solidité des sociétés en termes de rendement mais aussi d'impact social, en cohérence avec les fondamentaux de l'OCIRP. Il intègre des éléments d'appréciation issus notamment de la Haute Autorité de Santé (HAS). Ce système passe d'abord par la sélection et l'évaluation des investissements par un comité *ad hoc* d'experts (en lien avec le secteur de la société concernée). Une première évaluation est réalisée autour de grands principes touchant notamment à l'autonomie et à l'éthique. Ensuite intervient l'étape de notation, selon des critères de création de valeur (service, innovation, viabilité socio-économique, etc.). Enfin, en fonction de la note AutonomiAH obtenue, le choix des investissements est arrêté. Un projet sélectionné fera l'objet d'un accompagnement avec des recommandations opérationnelles pour améliorer toujours plus son impact social.



De gauche à droite : François Grinda, Glenn Favennec, Antoine Giroux

## Impacts et valeurs

L'indice **AutonomiAH** permet l'évaluation selon des éléments tangibles (data et avis d'experts) du véritable impact social des entreprises, au-delà des seuls éléments déclaratifs.



# Notre engagement en tant qu'investisseur institutionnel

**A**ssurer des risques sur le long terme, c'est bien plus que verser des rentes ou gérer des sinistres. Pour une institution de prévoyance comme l'OCIRP, cela signifie tenir des engagements sur plusieurs décennies : accompagner les familles, protéger les parcours de vie et garantir une sécurité durable aux bénéficiaires. Cette promesse n'a de sens que si elle s'appuie sur un modèle solide, cohérent, et transparent. En 2024, nous avons poursuivi la consolidation de ce modèle en renforçant les fondations techniques et financières qui permettent de garantir cette stabilité dans un environnement incertain.

L'OCIRP agit comme **un investisseur institutionnel responsable**. Cela implique une double exigence : sécuriser les réserves nécessaires à nos engagements futurs, et produire une performance financière compatible avec nos obligations. En adaptant la durée de nos placements à celle de nos engagements, et en diversifiant nos actifs (obligations, immobilier, fonds non cotés), nous nous donnons les moyens d'une gestion rigoureuse et durable.

Nos choix d'investissement s'inscrivent dans une stratégie approuvée par notre gouvernance, avec une vigilance particulière portée à la transparence, à la maîtrise des risques et à l'impact à long terme.

Notre politique d'investissement intègre également des critères extra-financiers. Parce que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ont des effets directs sur la stabilité économique, ils sont pleinement pris en compte dans la gestion de nos portefeuilles. Nous développons notamment des investissements à impact social, en lien avec notre mission de soutien aux familles et aux parcours de vie fragilisés. C'est aussi une manière de donner du sens à la performance financière.

Ainsi, en consolidant notre modèle de gestion des risques et en pilotant activement nos investissements, nous affirmons notre rôle de garant d'une protection sociale durable, au service de nos adhérents et dans l'intérêt collectif.

## Impacts et valeurs

L'OCIRP cherche à concilier performance financière, sécurité des engagements et utilité sociale. En intégrant **les critères ESG** dans nos décisions d'investissements, nous renforçons la résilience de notre portefeuille tout en soutenant des projets à impact. Cette approche durable permet d'assurer une protection efficace à long terme, au bénéfice de nos adhérents et de la société.



## Trois questions

à **François Grinda**,  
Directeur général délégué  
finances et risques

**1** Comment évaluez-vous l'équilibre entre rendement financier et sécurité des engagements dans la stratégie d'investissement actuelle ?

**FG :** « Nous cherchons en permanence le juste équilibre entre rendement et sécurité en alignant la durée de nos placements sur nos engagements, tout en diversifiant prudemment nos actifs. »

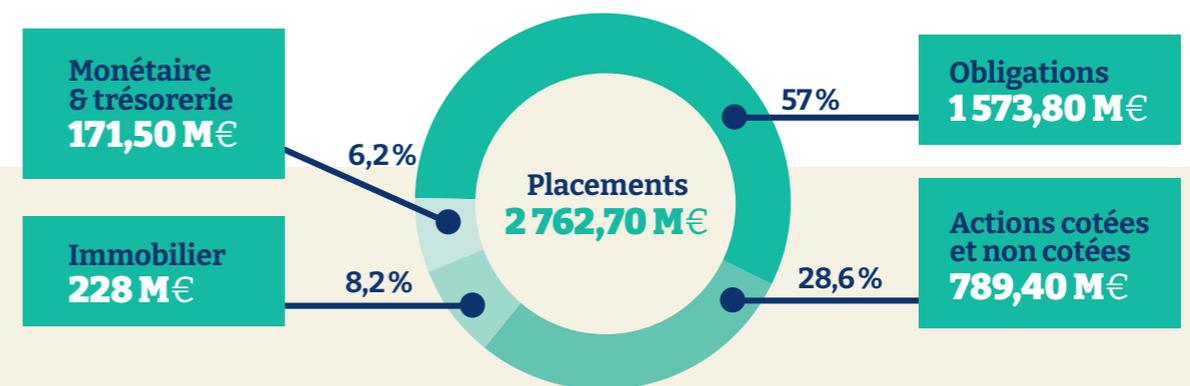
**2** Quelles sont les marges d'adaptation en cas de retournement des marchés ou de nouvelle contrainte réglementaire ?

**FG :** « Notre modèle prévoit des marges d'ajustement, à la fois par la liquidité de certains actifs, et par des scénarios de stress régulièrement actualisés. »

**3** Comment le reporting ESG influence-t-il concrètement les décisions d'allocation d'actifs de l'OCIRP ?

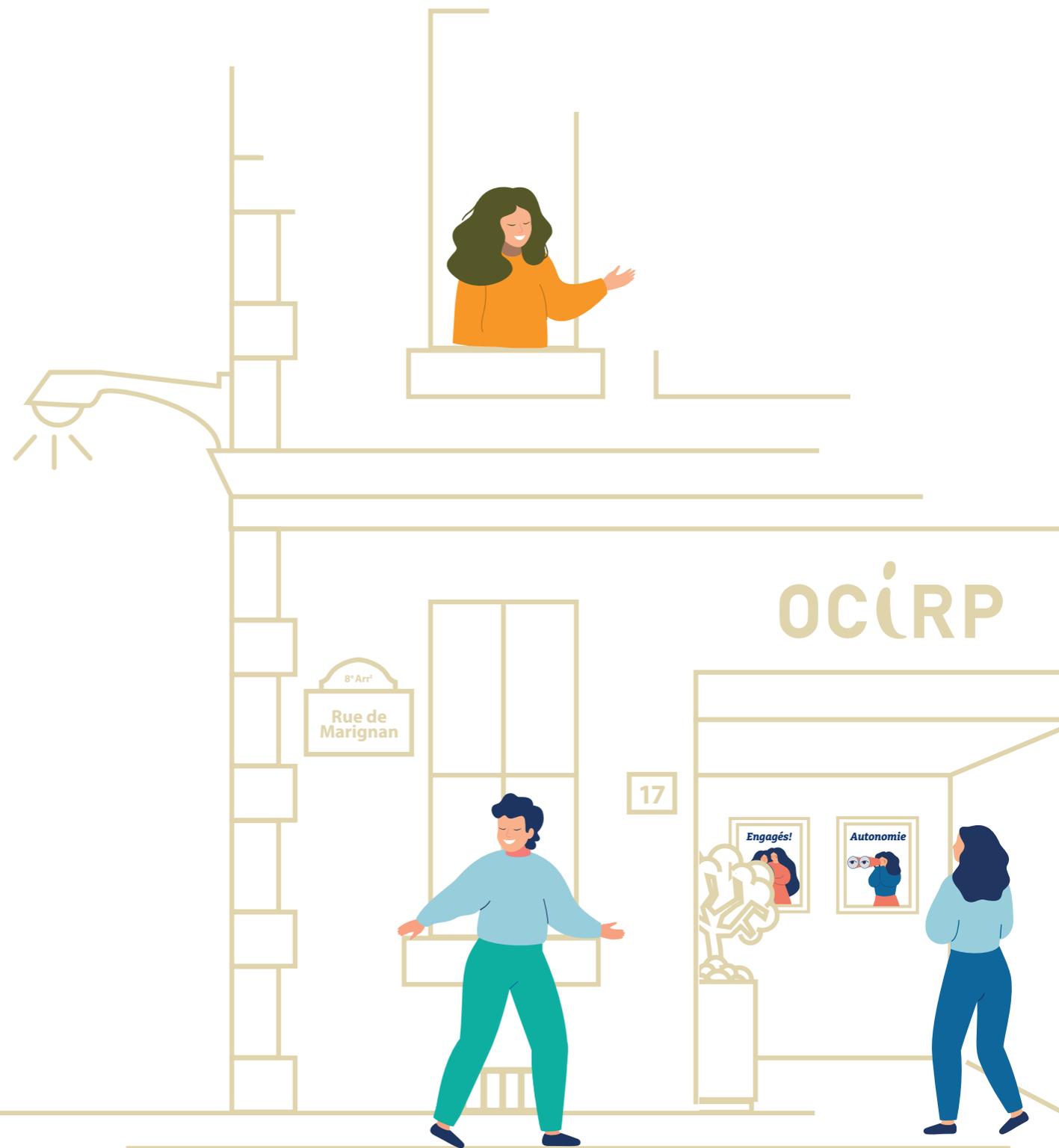
**FG :** « Le reporting ESG (environnement, social et gouvernance) est intégré dès la sélection des supports, il guide nos arbitrages pour concilier performance, maîtrise des risques et impact positif. »

## Allocation d'actifs au 31 décembre 2024 (en valeur de marché)



# Gouvernance & performance 2024

Piloter avec responsabilité et efficacité, avec une **gouvernance engagée**, pour des résultats solides et une stratégie durable ancrée dans les valeurs de l'OCIRP.





**6,4 M**  
assurés  
couverts



**123**  
branches  
professionnelles



**1,3 M**  
entreprises  
adhérentes

## Performances financières OCIRP



**+11,8 M€**  
résultat net comptable  
(CONTRE 9,30 M€ POUR L'EXERCICE 2023)



**490,2 M€**  
fonds propres sociaux  
(CONTRE 478 M€ POUR L'EXERCICE 2023)



**2,188 Mds€**  
provisions techniques  
(CONTRE 2,129 Mds€ POUR L'EXERCICE 2023)

## Performances financières OCIRP Vie



**1,139 M€**  
résultat net comptable  
(CONTRE 0,26 M€ POUR L'EXERCICE 2023)



**36 M€**  
fonds propres sociaux  
(CONTRE 34,9 M€ POUR L'EXERCICE 2023)



**335 %**  
taux de couverture du SCR  
(CONTRE 240 % EN 2023)

## Performances extra-financières OCIRP



**94 %**  
Index de l'égalité professionnelle



**80,36 %**  
score de satisfaction QVCT  
(QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL)



**1 440,5**  
heures de formation  
(SOIT EN MOYENNE 16H PAR SALARIÉ EN CDI)

**210,8 M€**  
cotisations  
encaissées en 2024  
(RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RENTES  
ET PART DE RÉASSURANCE)



- ÉDUCATION**  
137,5 millions d'euros - 65,2 %
- CONJOINT**  
47,7 millions d'euros - 22,6 %
- RÉASSURANCE**  
8,1 millions d'euros - 3,9 %
- DÉPENDANCE**  
8,9 millions d'euros - 4,2 %
- DÉCÈS & HANDICAP**  
8,6 millions d'euros - 4,1 %

**126,6 M€**  
prestations  
versées en 2024  
(RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES RENTES  
ET PART DE RÉASSURANCE)



- ÉDUCATION**  
74,5 millions d'euros - 58,8 %
- CONJOINT**  
40,9 millions d'euros - 32,3 %
- RÉASSURANCE**  
9,7 millions d'euros - 7,7 %
- DÉCÈS & HANDICAP**  
1,5 million d'euros - 1,2 %

# Notre Conseil d'administration



## Les administrateurs de l'Union-OCIRP\*

- Daniel BURET** Klesia prévoyance (1) - **Alain CHAMPION** Malakoff Humanis prévoyance (2)  
**Hervé DE LAGOUTTE** Apicil prévoyance - **Adeline GIRARD** Malakoff Humanis prévoyance (3)  
**Alain GUEGUEN** Malakoff Humanis prévoyance (4) - **Jean-Noël LELIÈVRE** AG2R prévoyance (5)  
**Jean-Hugues LOMBRY** CCPMA prévoyance - **Pierre MIE** Président OCIRP/Malakoff Humanis prévoyance (6)  
**Thomas MILHE** AG2R prévoyance - **Francis REBERT** Arpège prévoyance (7)  
**Pierre-Étienne ROSENSTIEHL** Kerialis prévoyance (8) - **Michel SEYT** Carcept prévoyance (9)  
**Philippe THOURON** AG2R prévoyance (10) **Jean-Michel VERDU** AG2R prévoyance (11)

« Dans la complexité de la gouvernance de l'Union-OCIRP, l'innovation est certainement une valeur essentielle apportée par la présidence actuelle pour trouver le sens commun de nos actions et créer des conditions favorables de dialogue et d'efficacité. Nos objectifs sont redynamisés par une approche ambitieuse et volontariste. Nous créons de la valeur économique pour créer de la valeur sociale. »

**Michel Seyt**  
Carcept prévoyance

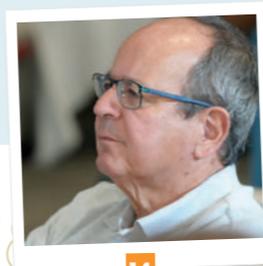
\* Au 31/12/2024.

« Pendant 10 ans, j'ai eu la fierté de participer à la gouvernance d'un organisme paritaire à mission sociale forte, où le dialogue social, l'écoute et l'engagement collectif permettent d'apporter des réponses concrètes aux salariés et à leurs familles, notamment face au deuil, à l'isolement ou à la perte d'autonomie. »

**Michel Davril**  
AG2R prévoyance



12



14



13



15



17



16



18



19



20

## Les administrateurs de l'Union-OCIRP\*

**Fabienne ABADIE** CPCEA - **Axel BARBOTEAU** Apicil prévoyance (12) - **Olivier BOGARD** CIPREV (13)  
**Michel DAVRIL** AG2R prévoyance (14) - **Béatrice ÉTÉVÉ** Uniprévoyance (15)  
**Catherine GILLET** Malakoff Humanis prévoyance (16) - **Gérard GIORDANA** Carcept prévoyance  
**Anouar KENZEDDINE** AG2R prévoyance - **José NUNEZ** Malakoff Humanis prévoyance  
**Sunseeahray LECHAT** Kerialis prévoyance - **Yannick PÉRU** Malakoff Humanis prévoyance (17)  
**Patrice SACQUÉPÉE** Carpilig prévoyance (18) - **Sandrine SANNIEZ** Malakoff Humanis prévoyance (19)  
**Jacques TECHER** Vice-président OCIRP/Klesia prévoyance (20)

« Les réflexions et l'anticipation, menées avec toutes les directions, et la transversalité, permettent une communication efficace en externe mais également en interne, permettant aux collaborateurs de s'approprier les changements. »

**Catherine Gillet**  
Malakoff Humanis prévoyance

\* Au 31/12/2024.

# Notre comité de direction\*



Marie-Anne Montchamp  
Directrice générale



Julien Gernigon  
Directeur général délégué



François Grinda  
Directeur général délégué  
finances et risques



Patricia Béchu  
Directrice du développement  
et des engagements sociaux

# ... et les fonctions clés\*



Ahlame Jebbouri  
Directrice de l'audit



Anne Rolland  
Directrice adjointe des risques



Véronique Oms  
Responsable juridique et conformité



François Gosztola  
Responsable de l'actuariat

\* Au 31/12/2024.

# Innovation à tous les étages !

De gauche à droite : Syndie Pereira-Nieto, Solène Seiler, Valérie Fernandes, Pascal Bernardis



« Lors de la rénovation des locaux, chaque élément subtil ou apparemment insignifiant a été pensé pour révéler l'identité de l'OCIRP et ainsi soutenir notre signature Engagés pour l'autonomie ! »

**Solène Seiler**  
Responsable stratégie et affaires institutionnelles

## Une politique de ressources humaines proactive : un environnement de travail pensé par et pour les équipes

La politique des ressources humaines de l'OCIRP s'appuie sur un dialogue social riche et constant, marqué par des accords structurants sur le télétravail, l'égalité professionnelle, le droit à la déconnexion ou l'intéressement.

La démarche Qualité de vie au travail, pilotée par des indicateurs dédiés, valorise la diversité, l'amélioration des conditions de travail et le « vivre ensemble ». Les collaborateurs participent activement à la vie de l'institution, notamment à travers leur engagement auprès d'associations soutenues par la Fondation OCIRP.

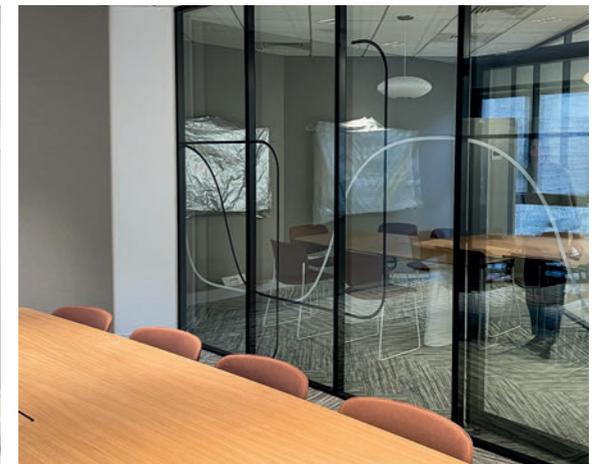
Cette dynamique se traduit concrètement dans le réaménagement de nos locaux : ergonomie optimisée, convivialité renforcée, matériaux français et responsables... Nos espaces reflètent ainsi nos valeurs et s'adaptent à des modes de travail ouverts. Les travaux ont également permis de revaloriser le bâtiment, propriété de nos bénéficiaires pour qui nous œuvrons chaque jour.



Julien Gernigon



Les espaces de travail rue de Marignan avant le ré-aménagement des collaborateurs de l'OCIRP.





## Les membres de l'OCIRP

Au 31 décembre 2024, l'Union-OCIRP regroupe :

### LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE MEMBRES DES GROUPES PARITAIRES DE PROTECTION SOCIALE



AG2R LA MONDIALE



Groupe AGRICA



GROUPE APICIL



Audiens



ircem



KLÉSIA  
Assureur d'intérêt général



LOURMEL  
Agit ensemble pour mieux vous protéger



malakoff  
humanis

54

### ET LES AUTRES ORGANISMES DE PRÉVOYANCE



Anjps



apgis



GROUPE APICIL



CAPSSA



CIPREV  
ASSURANCE VIE ET RETRAITE



INSTITUTION DE PRÉVOYANCE  
BANQUE POPULAIRE  
[www.bp-prevoyance.org](http://www.bp-prevoyance.org)



IPECA  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER



ipsec  
Groupe malakoff humanis



KERALIS  
Prévoyance Santé & Retraite



uniprévoyance  
groupe UGO





## MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE RAPPORT D'ACTIVITÉ.

Patricia Béchu • Roukaya Beegun • Pascal Bernardis • Alexandra Chiaretto • Nicolas Chotkan  
Jean-Marc Cubier • Cécile Delhomme • Céline Drahonnet • Véronique Dubois-Gourot  
Laurent Duviols • Siham Fadil • Benoît Faure • Glenn Favennec • Valérie Fernandes  
Julien Gernigon • Antoine Giroux • Francois Gosztola • Laurène Gravelard • François Grinda  
Géric Hauser • Fabrice Hutier • Nadia Jabnoun • Ahlame Jebbouri • Nayé Kane  
Jaudrey Koké • Jean-Manuel Kupiec • Nadine Lemonnier • David Louiset • Anaïs Morand  
Bertrand Nteziyayo • Carole Cœuvray • Véronique Oms • Syndie Pereira-Nieto • Élise Piazza  
Cathy Puthois • Anne Rolland • Solène Seiler • Florence Sorin-Gomez • Fredy Hermann Te

Commencée en 1967, l'histoire de l'Union-OCIRP continue de s'écrire au quotidien.  
Nous tenons ici à remercier tous nos collaborateurs, qui ont contribué à nos succès,  
ainsi que les institutions de prévoyance membres,  
et tous les partenaires de notre écosystème.



### Ce document est une publication de l'Union-OCIRP.

17 rue de Marignan 75008 Paris • Tél. : 01 44 56 22 56 • [www.ocirp.fr](http://www.ocirp.fr)  
Directrice de la publication : Marie-Anne Montchamp • Rédactrice en chef : Anne Saulnier

Création et coordination : 

Crédits photographiques : Cocktail santé • Paul Carrier • iStock • D.R.

Imprimé en France par Iropa sur du papier recyclé • Juin 2025.





**OCIRP**

Union d'institutions de prévoyance à gestion paritaire,  
régie par le Code de la Sécurité sociale  
17 rue de Marignan - 75008 PARIS  
Tél. : 01 44 56 22 56

**in** X **You Tube** **Instagram** **Facebook** | **ocirp.fr**